

Signification du groupe ethnique au Mali

Jean Gallais

L'Homme, Année 1962, Volume 2, Numéro 2

p. 106 - 129

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

SIGNIFICATION DU GROUPE ETHNIQUE AU MALI

par

JEAN GALLAIS

La signification du groupe ethnique au Mali est apparemment claire. On parle couramment de Bambara, de Sonraï ou de Pays bambara et de Pays sonraï. La notion de groupe ethnique a remplacé celle de « race », dont on a critiqué le sens anthropologique et biologique, mais elle est beaucoup plus complexe. Richard-Molard enregistre cette difficulté lorsqu'il conclut¹ : « Toute la réalité repose sur l'idée que les indigènes se font d'eux-mêmes. » Il est évident qu'il n'y aurait pas de Bambara si les membres de ce groupe ne se considéraient pas comme Bambara. Encore reste-t-il à expliquer comment le groupe s'est formé en se différenciant des autres. Quelles sont ses limites passées ou actuelles ? En quoi se distingue-t-il ? Cette recherche peut fournir matière à une authentique réflexion géographique, mais elle susciterait aussi, chez le sociologue, l'ethnologue, l'historien, sans parler de l'évidente participation du linguiste, des réponses intéressantes.

Notre travail s'appuie surtout sur des observations faites dans la vallée du Niger ou les régions voisines, milieu humain qui réunit un certain nombre de conditions assez exceptionnelles en Afrique qu'il faut souligner avant tout. Plusieurs empires et des organisations politico-administratives élaborées y ont pris un certain développement. Les conditions naturelles sont plus variées qu'en d'autres régions soudaniennes car la vallée, ses rives et son organisation hydrologique très compliquée introduisent maintes variantes dans les conditions naturelles zonales. Une vie de relations déjà ancienne, organisée au fil de l'eau de la forêt au désert, entretient un réseau urbain plus actif qu'ailleurs. Ces diverses raisons expliquent l'étonnante diversité ethnique des populations que la vallée du Niger a attirées et retenues. L'existence de ces divers groupes conservant leur originalité en dépit des liens étroits de voisinage, conduit le géographe à s'interroger sur la signification générale du fait ethnique.

1. « Groupements ethniques et civilisations nègres d'Afrique », *Cahiers d'Outre-Mer*, 1952, pp. 5 et 57.

GROUPE ETHNIQUE ET TECHNIQUES D'EXPLOITATION DE LA NATURE

Les techniques d'exploitation de la nature sont-elles suffisantes pour définir un groupe ethnique ? Les conditions naturelles assez largement uniformes dans la zone soudanienne ou sahélienne ne facilitent pas une grande diversité. Lorsque Ouolof et Sérère, Bambara et Bobo voisinent dans les conditions naturelles de la savane soudanienne, le stock commun de leurs techniques est plus apparent que les différences.

Il est rare de rencontrer un cas aussi net que celui du groupe peul. Les Peul sont à peu près les seuls à se distinguer parmi les Soudanais occidentaux par leurs caractères raciaux spécifiques, finesse des traits et de la silhouette, couleur plus claire. Par ailleurs, la vie pastorale leur confère, dans le cadre d'une humanité paysanne, la plus significative de leurs originalités. Qu'ils soient dispersés en petits groupes familiaux voisinant avec les villageois cultivateurs de mil, ou qu'ils dominent certaines régions comme le Fouta-Djallon ou le Macina, ils maintiennent dans le cadre de cette activité pastorale les autres éléments de leur originalité de nature linguistique, anthropologique, sociale.

Dans la vallée du Niger, les conditions naturelles permettent une grande variété de techniques de production. Chacune d'elles est traditionnellement l'affaire d'un groupe ethnique particulier. En amont du lac Débo, Somono et Bozo sont pêcheurs, les Peul sont éleveurs et les Marka riziculteurs, tandis que Bambara et Bobo pratiquent surtout la culture sèche fondée sur le mil. En aval du Débo, la pêche est l'affaire des Sorko et des Haoussa ; les Peul, les Touareg et les Maures sont éleveurs et les Sonraï cultivent les rives du fleuve. C'est apparemment simple et la carte ethnique présente très schématiquement la localisation des divers groupes en bandes parallèles au fleuve. Ainsi en amont du lac Débo, les villages somono et marka sont sur les rives immédiates du fleuve, les établissements bozo sur les effluents, les Peul fixés par les riches pâturages se dispersent dans les plaines d'inondation dont la limite extérieure est occupée par les Bambara ; le peuplement bobo et les immigrants dogon se tiennent le plus souvent à l'écart de la zone inondée et cultivent les sables des terrasses sèches.

Le lien original qui unit une ethnie à ses techniques de production explique que l'individu renie volontiers son origine si des circonstances particulières, peu fréquentes au demeurant, l'obligent à changer d'existence. Nous connaissons un Peul très clair de peau dont le « diamou »² est Sidibé et qui s'est mis à la pêche sur les bords du lac de Koriéné. Marié à une femme bozo, il se déclare maintenant bozo et est tout à fait intégré au groupe. D'autres Bozo rencontrés à Akka sur les rives du lac Débo refusent d'être classés comme Bozo : « Regarde nos mains, tu

2. Nom de famille, éventuellement nom de clan.

vois la marque de la daba et du travail du riz, maintenant nous sommes Sonraï. » Nous touchons là à l'un des grands problèmes économiques et humains de l'Afrique soudanienne. L'élargissement des activités de l'homme vers le plein emploi et vers l'exploitation de toutes les possibilités naturelles se heurte à ces constatations banales : « Nous sommes Bambara, donc nous ne pouvons élever des animaux. » L'obstacle n'est pas infranchissable, des cultivateurs possèdent des animaux, des Peul cultivent en saison des pluies. Les activités bien rémunérées grâce à l'évolution économique, la pêche en particulier, intéressent de plus en plus les cultivateurs. Mais cette évasion hors du cadre traditionnel de l'existence se heurte, non seulement aux hésitations craintives de l'individu convaincu qu'il existe une initiation dont il est dépourvu, et aux difficultés de l'acquisition individuelle d'un matériel, que cela soit engin de pêche, cheptel ou champ, mais aussi et surtout aux droits traditionnels du groupe spécialisé qui défend jalousement son exclusivité, même s'il n'utilise pas à plein les possibilités.

La crise du sens ethnique qui accompagne l'abandon des techniques traditionnelles chez un individu frappe également un groupe placé dans les mêmes conditions. On peut trouver une illustration de ce fait chez les Peul de la vallée du Sankarani, dits Bâ-Sidibé ou Diallo-Foulla. Ce groupe est constitué de 25 000 personnes gardant leur diamou peul, des traditions de bons éleveurs avec un cheptel important. Mais ils sont soumis à une pression malinké périphérique très efficace. Ils se sont mis à l'agriculture d'une façon plus habile et intensive que beaucoup de cultivateurs soudanien et ont oublié à peu près totalement leur langue. La sédentarisation et l'adoption d'une économie agro-pastorale ont été pour beaucoup dans cet abandon. Il faut observer également que le prestige particulier du groupe malinké qui assimile ces Peul, confère à cet exemple une signification supplémentaire dont nous reparlerons plus loin.

Un rapport très solide unit donc le groupe ethnique à certaines techniques de production. Cependant, une première insuffisance de ce rapport apparaît lorsque dans la même région plusieurs groupes possédant les mêmes techniques de production s'interpénètrent. Très souvent, la différenciation ethnique repose sur le souvenir historique des rivalités et est entretenue par des oppositions ou des nuances entre les organisations socio-politiques. Mais, dans les techniques utilisées, on réussit fréquemment à distinguer des différences quelquefois mineures, mais très instructives. En amont du Débo, Bozo et Somono ne pratiquent pas le même genre de pêche, leurs techniques sont différentes. Les Bozo pratiquent une pêche en eau peu profonde et de faible courant. Barrant les plaines inondées et les petits marigots de nasses et de pièges, suivant le poisson et le traquant au harpon ou au petit filet, ils sont les hommes des marais, du guet patient dans les herbes, possédant une science extraordinaire de la faune, qu'il s'agisse de poissons, de lamantins, d'hippopotames ou de crocodiles. Ces techniques les lient aux plaines faiblement inondées du Haut-Delta. Les Somono, placés sur les rives du

fleuve ou des grands marigots par les maîtres successifs de la région, ont de vastes pirogues propres à la batellerie dont ils avaient la charge. Pêcheurs en eau profonde, ils utilisent de grands filets, très souvent collectifs. Bozo et Somono sont-ils des peuples d'origine différente ou deux groupes qui se sont distingués à une certaine date par des différences de détail dans les techniques ? Selon nous, les conditions historiques qui ont accompagné la formation d'une caste de pêcheurs dans les états marka, bambara ou peul de la région expliquent le fait. Groupant dans la caste somono des captifs d'origines variées, parmi lesquels certains Bozo, les maîtres du pays les ont fixés sur les grands axes hydrographiques. Les Bozo riverains ont dû effectuer plus ou moins massivement un repli vers les marigots secondaires, les plaines inondées éloignées. La spécialisation dans les techniques serait donc choix, dans un jeu de techniques parfaitement connues, en fonction de milieux imposés à une certaine date. Nous trouvons pour confirmer cette interprétation un indice supplémentaire dans le fait que les Bozo du village de Nouh, sur les rives du Niger, qui n'ont jamais abandonné ce village aux Somono, pratiquent de mémoire d'homme à la fois les techniques de pêche en marais, propres habituellement à leur groupe, et la pêche au grand filet, technique habituelle des Somono. Prenons un autre exemple, chez des cultivateurs cette fois, pour montrer qu'en dépit de l'identité apparente des techniques, de légères différences séparent les groupes ethniques. Les villages de la région d'Hombori sont habités par des Dogon et des Sonraï, les uns et les autres cultivateurs de mil. Les Dogon, laborieux et soigneux, défrichent des champs plus vastes et mieux entretenus. Les Sonraï se contentent de moins, préfèrent voyager quand ils sont jeunes. Ils trouvent moins fatigant et plus captivant de tirer autant d'argent d'une récolte inférieure en allant la vendre à 200 ou 300 kilomètres. Les champs des uns se distinguent assez bien de ceux des autres, car le deuxième désherbage des Dogon, que les Sonraï négligent le plus souvent de faire, donne netteté et propreté au champ jusqu'à la récolte.

Enfin, les techniques pastorales elles aussi sont fort différentes suivant les groupes. Parmi les éleveurs sahéliens, Peul, Maures, Touareg se côtoient sans se pénétrer. Les souvenirs historiques, plusieurs siècles de luttes sanglantes, sont pour beaucoup dans cette étanchéité, mais leurs techniques pastorales aussi sont différentes. Les Peul sédentarisés du Macina ne sont éleveurs que sentimentalement et socialement, c'est-à-dire que l'organisation de leur groupe, leurs préoccupations et leur prestige personnel, en un mot le sens élevé de leur vie, sont liés à la prospérité et à l'exploitation d'un troupeau dont seule une très petite minorité de bergers partage concrètement l'existence au rythme d'une grandiose transhumance. Par contre, les Peul nomades de Nampala (Peul Ouarbé), ceux de Farimaké, accompagnent leurs animaux sur une partie du parcours. Arrivés dans la région des villages peul du Macina ils campent, gardent quelques vaches laitières et quelques bœufs porteurs dont l'utilisation leur permettra de vivre pen-

dant que les grands troupeaux prolongent la transhumance vers l'intérieur du Delta. Les Maures sont des nomades purs. Ils se déplacent en petits groupes, chaque famille accompagnant le troupeau qui n'est jamais très considérable. Mais leur genre de vie pastoral est influencé par d'autres préoccupations, les familles très souvent maraboutiques vivent de l'enseignement et des services religieux qu'elles rendent de village en village. En outre, ils sont par tradition aussi bien commerçants qu'éleveurs. Spécialistes de l'élevage du chameau et du bœuf porteur, ils orientent à l'ouest du Delta leur nomadisme suivant un axe nord-sud qui leur permet de rejoindre directement les régions productrices de céréales, terres de l'Office du Niger ou Macina. Les Touareg pratiquent un nomadisme plus groupé ; il s'agit très souvent de fractions ou de familles importantes. N'ayant guère de préoccupations commerciales, ils conduisent, dans le même troupeau, bovins, caprins, ovins, ce qu'on ne verrait jamais chez les Peul, et accordent à chacun de ces trois élevages une importance comparable. Par contre, ils n'élèvent guère de chameaux et les achètent aux Maures. Ils évitent plutôt qu'ils ne recherchent les régions de population dense ; leur nomadisme de brousse les déplace alternativement de l'Aklé des confins saharo-sahéliens aux riches pâturages de la vallée inondée du Niger. En bref, dans des conditions naturelles semblables, la composition des troupeaux et le type d'exploitation pastorale qui en résulte, les traditions historiques, en particulier le tracé des parcours, nées de l'équilibre des forces et de causes très lointaines, l'apport plus ou moins grand d'occupations secondaires, introduisent dans les techniques des divers groupes de pasteurs des nuances importantes. Ces descriptions sommaires qu'on pourrait multiplier rappellent le lien connu qui existe entre groupes ethniques et techniques d'exploitation de la nature.

GRUPE ETHNIQUE ET HISTOIRE

Un groupe ethnique peut trouver sa principale raison d'être dans une tradition historique, dans le souvenir des événements qui ont marqué son existence.

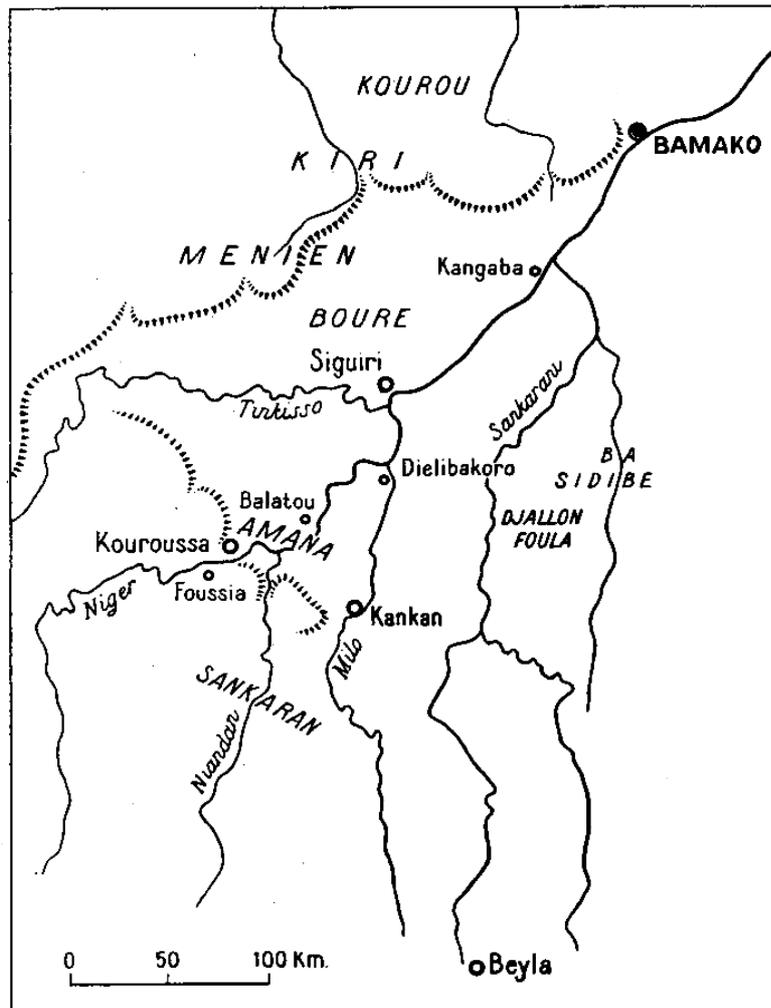
Cette histoire peut-elle être absence d'événements violents et le groupe ethnique peut-il se définir lorsque règne la paix entre ses membres ? Il y aurait alors dans la concordance d'une aire géographique de tranquillité et d'un groupe humain l'essentielle signification de l'ethnie. Chez les noirs primitifs de la forêt, Richard-Molard³ remarque que : « l'ensemble ethnique est une aire de paix entre collectivités à parentés réelles ou fictives, les relations sont moins tendues entre elles qu'avec les collectivités d'ethnies voisines ». Cette correspondance peut s'appliquer aux groupes qui n'ont pas créé d'état. Si un état s'est constitué et

3. Article cité.

a duré, il a tenté d'étendre son espace organisé sur les marges de l'ethnie. Les vicissitudes de cette entreprise fourniront aux membres du groupe ethnique un sens plus élaboré de leur existence, en un mot le sentiment d'appartenir à un peuple.

Les pays sahéliens et soudaniens de l'Afrique de l'Ouest ont connu des empires qui ont duré et rayonné. La nostalgie et l'orgueil qui demeurent liés à ces souvenirs fournissent au groupe un

élément de cohésion qui résiste à la dispersion et au déclin. Il en est ainsi des Peul du Macina avec la Dina de Cheikou Ahmadou (voir ci-dessous), des Sonraï maintenant dispersés de Gao à Hombori. L'histoire est un élément de cohésion en dépit des migrations qui ont suivi l'abandon du cadre géographique que le groupe avait réussi à organiser. C'est ainsi que le groupe malinké qui occupe actuellement une vaste région, de la Casamance au nord-ouest de la Côte d'Ivoire, demeure le dépositaire du souvenir glorieux de l'Empire du Mali. Après un « Premier Empire » centré sur les hautes vallées du Bakoy et du Baoulé, affluents du Sénégal supérieur, la tribu des Keïta conduite par Manding



Pays historique malinké.

Moring Mori Keïta s'échappa, lors de la destruction de la première capitale, vers le sud-ouest⁴. La route parcourue lors de cette « grande marche » est jalonnée des hauts lieux malinké (voir la carte du pays historique malinké). Manding Mori Keïta

4. Voir la récente mise au point sur la localisation des deux Mali successifs dans R. MAUNY, « Tableau géographique de l'Ouest Africain au Moyen Age », *Mémoire de l'IFAN*, 1961.

mourut à Kaba ou Kangaba, qui reste le centre du fétichisme malinké. Son successeur présida à la distribution des terres de la vallée du Niger au lieu dit « Diélibakaro » (« sous le grand figuier »). Le groupe campa longuement dans la brousse de Balatou (ce qui signifie : « la forêt de la nourriture »), puis la famille du chef s'installa définitivement à Kouroussa, le groupe le plus éloigné allant jusqu'à Foussia qui est ainsi à la limite d'installation du groupe des Keïta. Entre Balatou et Foussia, autour de Kouroussa, s'étend le noyau des pays malinké, dit l'Amana. La constitution, en ces régions, d'un pays malinké organisé dura jusqu'au siècle dernier. Il fallut repousser certains groupes tels les Kissien (« ceux qui se sont sauvés ») et les Kourango (« gens au langage inintelligible », « barbare ») loin vers le sud ou en assimiler d'autres. En amont, dans le territoire actuel de la Guinée, l'Amana demeura le centre politique et, jusqu'à la colonisation française, les envoyés de tout le peuple s'y réunirent pour les décisions importantes. L'Amana était peuplé du clan principal et l'exogamie y régnait puisque hommes et femmes étaient de la même famille. Autour de l'Amana des marches militaires furent conquises dont les habitants furent plus ou moins assimilés. Ainsi, le Oulada au nord-ouest dont le peuplement venu du Fouta-Djallon au début du XIX^e siècle est constitué de Diallonké et de Sarakollé ; vers le sud le Sankaran, sur les rives du Niandan, habité par des Ouassouké, métis de Peul et de Malinké ; le Baleya au nord, peuplé de Diallonké. En descendant le fleuve sur les confins soudanais, le peuplement malinké est axé sur les rives ; ce sont souvent de gros villages associés deux à deux de part et d'autre du fleuve, le plus vieux étant baptisé « Koro », le plus récent « Koura ». En dehors de la vallée du Niger les groupes voisins ont été pénétrés et sont fortement influencés. Au nord, le Bouré est peuplé de Diallonké qui ont oublié leur langue alors que dans le Ménien voisin ils l'utilisent encore. Au sud du fleuve sont les Bâ-Sidibé et les Diallo-Foulla, Peul à l'origine et dont nous avons parlé ci-dessus. Dans le Beyla (sur le Milo supérieur) des Malinké métissés de Guerzé et de Toma ont donné le groupe Konnenké qui parle un dialecte proche du Malinké. Ainsi un cadre géographique basé sur les hautes vallées nigériennes, conquis et organisé au cours d'une longue histoire, s'associe au souvenir prestigieux de l'Empire du Mali pour donner au groupe ethnique une solidité et un pouvoir de rayonnement assez rares. Des groupes importants malinké ont émigré vers des régions lointaines, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Soudan Central en conservant un sens ethnique très vivant, tandis que de nombreux étrangers appartenant à des groupes de traditions différentes, Peul, Paléonégritiques, ont été assimilés plus ou moins complètement.

Le rôle de l'histoire apparaît aussi net dans ses effets et encore plus exclusif dans la conservation de certains « groupuscules » ethniques. Ainsi, dans la région de Tombouctou, les Arma prétendent descendre des mariages entre Marocains et Sonraï après la chute de l'Empire de Gao, tandis que les Chérif se disent descendants du Prophète. Les uns et les autres ne sont que quelques milliers d'indivi-

des remplissant des professions précises, artisanales ou commerçantes, et peuvent être compris aussi comme des castes professionnelles ou des catégories lettrées et maraboutiques du peuple sonraï.

Les vicissitudes historiques sont assez contraignantes quelquefois pour faire renier l'ethnie dont on fait partie. Ainsi dans le Sarro, région comprise entre le Bani et le Niger à l'ouest du Delta intérieur, quelques milliers de Peul sont accolés par petits groupes aux villages bambara du pays. Ils sont venus très tôt, dès le XIV^e ou XV^e siècle, à la recherche de pâturages. Au cours des guerres du XIX^e siècle entre Peul du Macina et Bambara, ils ont été pris entre leur solidarité ethnique à l'égard des premiers et les liens de coexistence et de voisinage tramés avec les seconds ; ils se sont associés aux Bambara. Ce fait historique a accéléré leur « bambarisation », ils ont oublié leur langue d'origine, ont abandonné leur *diamou peul*, « Diallo », pour s'appeler « Traoré », nom bambara, et se sont mis à l'agriculture. La même transformation a eu lieu chez les Peul fétichistes du Diélibougou dans le cercle de San.

Le rayonnement historique est quelquefois si brillant que des groupes ethniques prétendent y participer, non sans une certaine usurpation. Ainsi tout un groupe du Moyen-Niger est désigné par les autres du nom très flatteur de Marka ou Malinka, « ceux du Mali ». Il apparaît à une étude très élémentaire du groupe en question, que cette participation au prestige malinké ne se justifie que très partiellement. Dans leur propre langue les intéressés s'appellent « Noron » et les Bozo, leurs voisins, les appellent « Nonon ». Les liens avec les Bozo, habitants les plus anciens du Delta, sont évidents. La langue, parlée par les uns et les autres dans la région de Djenné, est la même. Le genre de vie, adapté au rythme de la crue, associe la pêche et la riziculture dans des proportions à peu près semblables pour toute la partie sud du Delta et la région de Dia. Les liens étroits qui les unissent à ces marais où ils ont de très grandes propriétés éminentes, leurs traditions de sorcellerie les rapprochent beaucoup des Bozo. Il y a là incontestablement un fond commun, bien antérieur au Mali. A quel moment et par quel phénomène y a-t-il eu clivage, distinction et originalité des Marka par rapport aux Bozo ? Les Marka prétendent venir du Mandé ou Mali, certains se rattachent aux Sarakollé de Nara. Ces apports d'hommes ont été peu de chose numériquement. Mais l'adoption d'un Islam plus précoce et plus pur que celui dont se sont contentés les Bozo⁵, l'influence politico-sociale des structures du Mali sous forme d'un début de hiérarchie sociale, d'un partage des terres distinct de celui des eaux en vue de la production rizicole, les liens économiques, politiques et culturels qui unirent les villages aux villes de Djenné et de Dia, ouvertures et relais sur le rayonnement

5. Correspondant peut-être à la destruction du Royaume du Ghâna sous les coups des Almoravides au XI^e siècle et à la substitution d'autorité politique qui s'est effectuée pendant les deux siècles suivants au profit du Mali.

malinké, ont suffi pour élaborer une civilisation noron-marka originale. Ainsi, se référant à une tradition historique apportée par quelques immigrants, le groupe marka du Moyen-Niger se distingue de ses voisins dans le cadre du Delta sans que cela soit fondé le moins du monde sur le plan biologique et anthropologique. Un épisode historique, revendiqué et assumé dans ses implications de civilisation, a suffi et son pouvoir n'est pas épuisé puisque le groupe marka possède encore une force d'assimilation, comme nous le verrons ci-dessous.

En bref, un homme de ces régions peut se définir ethniquement par l'histoire, une histoire dont il ne connaît pas le plus souvent les détails, mais qu'il sait, ainsi que tous ses voisins, avoir été brillante.

GRUPE ETHNIQUE ET RELIGION

Au Soudan, les peuples musulmans se heurtent aux groupes paléonigritiques (Dogon, Bobo) ou aux peuples de vieille civilisation anté-islamique, comme les Bambara, qui restent fréquemment fétichistes. Au long de ce front spirituel les tensions religieuses accentuent et aiguïsent les différences ethniques.

Cependant, à l'intérieur du monde fétichiste, les différences de rites contribuent à assurer des personnalités ethniques. Les génies locaux, qu'ils soient agraires ou aquatiques, constituent pour chaque groupe un « Panthéon » dont la richesse et la qualité, les exigences ou la discrétion, la complexité ou la médiocrité sont originaux. C'est ainsi que les cultes fétichistes peuvent se caractériser par leur degré de spiritualité. Voici deux peuples voisins : Bobo et Bozo ; les premiers participent à un animisme agraire très riche, mais possèdent un Dieu unique, « Dofini », invoqué en toutes circonstances et associé aux noms des ancêtres qui restent les médiateurs. Ces ancêtres, ceux du genre humain, du village, du quartier, de la famille, sont représentés par des fétiches et prennent diverses formes matérielles : une marmite, une enclume, une queue de vache. Mais le « Dofini » demeure invisible, transcendant à nos sens ; il est invoqué pour obtenir la pluie, de bonnes récoltes, la fécondité des femmes, l'abondance des puits. Les Bozo, peuple de pêcheurs, animent certains lieux particuliers du fleuve ou d'une mare. Ils se représentent ces génies sous des apparences monstrueuses mais animales, sortes de poissons gigantesques, de crocodiles, d'hippopotames ou de lamantins. Chacun de ceux-ci n'est invoqué que pour les pêches et les chasses pratiquées aux environs de son antre. Il n'y a pas à notre connaissance de dieu immatériel ayant des exigences morales comme chez les Bobo. On connaît, depuis les travaux ethnologiques de l'équipe du Professeur Griaule, la richesse du folklore cosmogonique du groupe dogon. Ainsi chaque groupe fétichiste se distingue non seulement par l'originalité de ses dieux, mais aussi par l'élaboration plus ou moins poussée de sa religion.

La religion musulmane connaît elle aussi des adaptations variables suivant

les groupes. Il est bien connu que des groupes restés animistes jusqu'à une date récente, et qui le sont encore en partie, adoptent l'Islam en le chargeant de séquelles fétichistes. Les Bozo en voie d'islamisation restent animistes, les génies du fleuve demeurent redoutés et font l'objet de sacrifices, alors que les Somono, pêcheurs et voisins des Bozo, ignorent ce rituel compliqué. Les Bozo demeurent experts en magie, en divination ; ils sont grands guérisseurs. Certains peuples, dont le zèle islamique est prouvé par l'histoire, pratiquent leur religion de façon très différente. Entre Maures et Touareg, les différences sont notables ; l'Islam maure est un Islam de marabout juriste. La langue arabe, les relations avec le Maghreb et le Proche-Orient lui donnent des qualités intellectuelles et pures que l'Islam touareg ne possède pas. La ferveur de ce dernier passe, suivant les époques, des flambées ardentes à l'indifférence ; la langue berbère ne débouchant pas sur les grands foyers de vie religieuse de l'Islam, il n'a pas de vie intellectuelle active. On pourrait multiplier les exemples et expliquer par exemple les diverses influences historiques qui ont fait adopter à tel groupe la voie qadrîa et à tel autre la voie tidianîa⁶.

Si l'aménagement de la vie religieuse présente selon les groupes ethniques, des différences importantes ou des nuances notables, il est fréquent au Mali de voir attribuer au caractère ethnique une signification religieuse, et réciproquement. Pour les Dogon traditionnels l'islamisé signifie Peul ou Marka. Pour les Peul, le terme de « Habbé », qui veut dire littéralement « fétichistes », a fini par désigner les Dogon⁷. Dans ces régions de coïncidence ethno-religieuse nette, le passage de l'animisme à l'Islam est souvent accompagné d'un reniement ethnique. Dans le sud du Delta intérieur du Niger on devient volontiers Marka si on se convertit à l'Islam. Les Marka d'origine se disent « Marka dié » pour conserver leurs distances par rapport aux convertis de fraîche date qu'ils appellent « Marka dialan », c'est-à-dire « teints ». Ces derniers sont des Bobo ou des Bambara, les premières conversions ayant été obtenues du temps d'El Hadj Omar au XIX^e siècle. De nos jours, la confusion se prolonge, et il nous a été répondu, alors qu'on s'inquiétait du caractère ethnique d'un village : « L'année dernière ils étaient Bambara, maintenant ils sont Marka. » Aux confins soudano-voltaïques, dans la partie sud de la plaine du Séno, les Dogon se transforment de nos jours en Marka. Les étapes de cette mutation ethno-religieuse, qui progresse ici à partir du sud, peuvent être précisées. Dans le Toun, la langue, les vêtements, les coutumes sont Marka. Dans le Tori, vingt kilomètres plus au nord, où l'Islam est plus récent, la langue Marka pénètre et rivalise avec le Dogon. A l'autre bout du Pays dogon, trois villages isolés dans la montagne du Goundourou se qualifient de Marka. Ce sont en réalité des Dogon anciennement convertis.

6. Voir P. MARTY, *Études sur l'Islam et les tribus du Soudan*, Paris, 1920.

7. L'appellation Kirdi ou Habbé est également utilisée par les Peul du Nord-Cameroun pour désigner des groupes très nombreux de montagnards restés païens.

ETHNIE ET ORGANISATION DE L'ESPACE

Chaque groupe ethnique se distingue par un niveau spécifique de l'organisation de l'espace. Un niveau élevé de l'organisation de l'espace suppose des liens économiques, sociaux et politiques complémentaires et hiérarchisés entre un grand nombre d'unités de production.

L'*unité de production* peut être la petite famille conjugale. Cette situation est assez fréquente chez les groupes captifs, qu'ils soient cultivateurs Rimaïbé ou Bella, ces derniers de plus en plus nomades. Cet émiettement social est favorisé par l'évolution des esprits et de la vie économique. On le trouvera très avancé chez les pêcheurs Bozo qui vivent de la vente de leurs poissons sur les marchés riverains du Niger. Beaucoup plus fréquente est l'organisation en unité de production dans le cadre de la grande famille patriarcale : on la trouve par exemple chez les Dogon, Bobo, Bambara et Malinké au Mali. La grande famille patriarcale constitue une unité très achevée de la production, lorsqu'elle est à la fois unité foncière avec la propriété collective des champs, unité de travail quand hommes et femmes réunis travaillent sur les champs familiaux, unité de consommation si le chef de famille détenteur de la richesse familiale paie les impôts, les habits, les compensations matrimoniales, les objets divers nécessaires à chacun et si tous mangent ensemble, unité d'habitation si toutes les cases individuelles sont comprises dans le même carré, unité religieuse possédant ses fétiches, ses rites, son totem, ses interdits. Toutes les situations intermédiaires existent entre l'indépendance totale des ménages et leur regroupement socio-économique dans la grande famille patriarcale.

Le *cadre villageois* peut fournir un type d'organisation de l'espace élémentaire. Il n'est pas seulement un lieu commun d'habitat : il possède une vie institutionnelle, religieuse et économique qui lui est propre, un espace géographique précis à l'intérieur duquel les droits individuels ou familiaux subissent certaines limitations⁸. Dans le village un certain nombre d'unités élémentaires de production existent et leurs activités sont par certains côtés complémentaires (familles de tisserands, de forgerons, de griots, de cordonniers, d'éleveurs, etc.). Entre villages voisins, les liens économiques et sociaux n'ont guère de réalité. La *fédération de villages* peut jouer un certain rôle politique, voire économique. Le Pays dogon fournit un exemple de ces petites républiques gérontocratiques réunissant de deux à six villages. La cohésion est historique (ancêtre commun), elle est institutionnelle grâce à l'autorité du « hogan », juge et prêtre à la fois. Les liens économiques sont organisés autour du marché qui a lieu tous les cinq jours et rythme

8. Voir J. GALLAIS, « La signification du village en Afrique soudanienne de l'Ouest », *Cahiers de sociologie économique*, n° 2. Institut havrais de sociologie économique et de psychologie des peuples, 1959.

ainsi la division chronologique en « semaines » traditionnelles. Les échanges de terre ou de services de main-d'œuvre sont plus nombreux au sein de ces regroupements. Le Pays bobo connaissait avant la conquête coloniale un tel regroupement politique et une organisation de l'espace comparable. Le chef des « lue nyon y asio » (villages-capitales) étendait son autorité sur quelques « loza » (petits villages). Grâce à la sécurité relative que son autorité maintenait, une petite vie d'échanges économiques et sociaux s'organisait à l'intérieur d'un espace géographique d'une dizaine de kilomètres.

Le *clan* ou la *fraction* peut fournir la base d'une certaine organisation de l'espace, soit qu'il coïncide avec la fédération de villages acceptant une origine commune, soit qu'il corresponde chez des nomades avec le groupe humain exploitant un certain parcours. Maures, Touareg et Peul possèdent fréquemment cette organisation. La vie fonctionnelle du clan repose sur la domination plus ou moins organisée et policée d'un certain espace géographique à qualités pastorales, c'est-à-dire constitué de pâturages saisonniers complémentaires ; par exemple seront associées des steppes sahéliennes pour la saison humide et des savanes soudaniennes pour la saison sèche, des pâturages de décrue et une brousse de terre sèche. Chez ces groupes ethniques la vie villageoise sédentaire est inexistante (Maures et Touareg), ou privée d'unité fonctionnelle (Peul du Macina).

La vallée du Niger a vu l'élaboration de *vastes organisations régionales* de l'espace par certains groupes ethniques particulièrement dynamiques. Nous avons signalé que les Malinké ont réussi dans la partie amont du bassin du Niger à constituer un « pays » dont l'originalité historique s'est toujours affirmée. Il en est de même plus en aval dans la région de Ségou où le groupe ethnique bambara a fondé un état puissant rappelant par certains côtés le royaume mossi. Pays malinké, bambara, mossi sont de bons exemples d'organisation régionale prenant d'une façon plus ou moins durable le cadre politique d'un état. Il y a là, en pays malinké, bambara, mossi, superposition du groupe ethnique, de l'aire d'exercice de certaines techniques de production originales et d'un espace régional ayant une certaine organisation intérieure. Celle-ci repose sur des échanges économiques pratiqués le long d'un réseau commercial et par un système de marchés, et sur une hiérarchie politique et sociale entre les divers clans du groupe. Elle se traduit par l'articulation des villages entre eux et le dessin des sphères d'influence des plus importants. Elle se couronne par l'existence d'une capitale incontestée. Cette concordance ne subsiste pas lorsque les conditions naturelles diversifient les possibilités d'exploitation de la nature, chaque groupe ethnique pratiquant une technique préférentielle. A vrai dire, à l'intérieur des « régions » malinké, bambara, mossi, les Peul, en introduisant leurs habitudes pastorales, les pêcheurs bozo ou somono des rives du Niger peuvent déranger cette parfaite concordance. Mais ce sont des minorités peu nombreuses, subordonnées socialement, économiquement, politiquement. Par contre, plus au nord dans le Delta intérieur du Niger et dans

la boucle que dessine le fleuve entre Tombouctou et Gao, il est difficile de distinguer, sur la carte ethnique compliquée, le groupe qui dispose d'une supériorité numérique écrasante. Il demeure cependant des unités régionales fondées essentiellement sur le groupe ethnique, c'est-à-dire des espaces aménagés selon les perspectives d'un groupe privilégié. La Boucle du Niger, en aval de Niafunké, est une « région » sonraï. Le Delta intérieur est une « région » peul dont l'élaboration sera décrite rapidement.

L'arrivée des Peul dans le Delta intérieur du Niger s'est échelonnée sur plusieurs siècles. Originaires, pour la plupart, du Fouta-Toro sénégalais, ils nomadisaient, chaque tribu, menée par un Ardo, poussant ses troupeaux à la recherche de pâturages. Ils rencontrèrent dans le Delta la verdoyante richesse du « Bourgou », les prairies inondées conservant en saison sèche leur fraîcheur. Le Bourgou était peu peuplé, quelques groupes bozo moléculaires et quelques villages marka, les plus nombreux de ces derniers se localisant au sud du Niger. Les Marka, riziculteurs des plaines septentrionales fréquentées le plus régulièrement par les Peul, se replièrent vers le sud, excepté ceux du gros village de Dia. Certains de leurs captifs passèrent sous le joug des Peul et constituèrent les premiers groupes Rimaïbé. Demeurées maîtresses incontestées du Delta, les diverses tribus peul se disputèrent la possession du Bourgou et les plus puissantes exercèrent une suzeraineté sur les plus faibles. Un premier regroupement eut lieu : les tribus Dialloubé et Yallalbé dominant les pâturages du lac Débo, tandis qu'une confédération s'organisait sur le bras important du Diaka, dans la région qui fut appelée le Macina. Ces premiers regroupements politiques étaient la conséquence des techniques d'utilisation du Bourgou. Celui-ci se découvre d'abord par certaines plaines bien précises pour s'assécher progressivement. En fin de la saison sèche, quand tout est grillé, les plaines basses du lac Débo sont les seules humides et utilisables. Ainsi un ordre pastoral d'utilisation, s'adaptant étroitement aux rythmes hydrologiques, et organisé d'une façon hiérarchique au profit de certains clans, remplaça l'anarchie ancienne des éleveurs poussant à l'aventure leurs troupeaux dans les steppes monotones du Sahel. Mais le milieu géographique du Bourgou présente des nuances locales. Les plaines du nord profondes, submergées sous plusieurs mètres d'eau, ne possèdent guère de sites d'habitat permanent, de plaines rizicoles, de pâturages de demi-saison. Dialloubé et Yallalbé restèrent nomades, purs éleveurs ayant peu de captifs agriculteurs et villageois, fidèles à leur animisme primitif et à leur organisation tribale. Par contre les Peul du Macina et ceux qui s'introduisirent dans le pays marka entre le Niger et le Bani, subirent une évolution profonde. L'exemple des techniques de production et de l'organisation socio-politique des Marka, villageois et agriculteurs, le métissage avec les femmes noires et l'exploitation des captifs laissés sur place, la possession des plaines hautes se découvrant plus vite et utilisables pour la riziculture, les sites très nombreux échappant à l'inondation, tout contribua à faire de ces nomades des demi-sédentaires. Ils

accompagnaient leurs troupeaux dans la longue marche vers le Sahel au moment des pluies, mais au retour dans le Bourgou, vers novembre, ils s'installaient dans les villages de leurs captifs et surveillaient ainsi la récolte du riz. Seuls les bergers suivaient la décrue tout au long de la saison sèche. On peut dire qu'à cette étape de leur évolution, à la fin du XVIII^e siècle, les Peul du Delta intérieur ont réussi à utiliser le milieu naturel de la plaine inondée et à mettre au point une organisation socio-politique par le regroupement des tribus.

La Dina de Cheikou Amadou au début du XIX^e siècle donne à ce regroupement territorial l'impulsion de l'unité et du prosélytisme religieux. Le souverain peul, s'appuyant d'abord sur les tribus du sud déjà évoluées, islamisées et sédentarisées, courbe les groupes restés nomades sous sa houlette politico-religieuse. Un état théocratique s'organise et son influence spirituelle et politique étend l'espace peul. Au nord, dans l'Erg de Niafunké, les Peul, les villageois bambara et sonraï, au nord-est les groupes peul qui, s'échelonnant jusqu'à Hombori, ont besoin du Bourgou et d'assistance pour résister aux Mossi et aux Touareg, vers le sud-est les Peul qui entourent le Pays dogon, les Marka islamisés de la région de San au sud, sont intégrés dans l'État peul. La richesse pastorale du Delta, la supériorité militaire du cavalier nomade, le prestige de l'Islam représenté par un souverain juste et habile, une organisation politique qui apporte la paix sont les principaux éléments de ce succès.

La chute du royaume du Macina ne devait pas interrompre le rayonnement peul, Toucouleurs et administration coloniale ayant maintenu l'organisation de la Dina. La chefferie traditionnelle du type peul fut imposée à des groupes qui ne l'avaient jamais connue. Certaines notions foncières (telle la propriété éminente du chef), les règles juridiques coutumières islamo-peul furent adoptées. La hiérarchie socio-économique peul avec ses castes artisanales et commerciales, la conception servile du travail agricole s'imposèrent à des peuples divers. La langue peul devint langue véhiculaire.

Ainsi dans un cadre géographique réunissant des milieux divers, un véritable aménagement conçu par les Peul s'est imposé⁹ progressivement depuis deux siècles. La « peulisation » d'une vaste région autour du Delta intérieur du Niger est un exemple d'organisation régionale relativement complexe conçue par un groupe ethnique¹⁰. Le groupe peul n'a pas attendu la Dina de Cheikou Amadou pour exister avec son originalité, mais le pouvoir assimilateur des Peul et leur prestige, en un mot le dynamisme ethnique du groupe, reposent sur la réussite d'une organisation de l'espace dont le couronnement fut le bref mais prestigieux Empire peul du XIX^e siècle.

9. Les transformations actuelles des sociétés, de l'économie et des situations politiques l'éprouvent fortement.

10. Il serait très intéressant de comparer cette organisation de l'espace à celle réussie par des groupes peul ayant constitué d'autres États sur les confins sahéliens de l'Afrique.

Chaque groupe ethnique révèle une certaine aptitude à organiser l'espace. Il existe souvent un « plafond » dans la complexité et l'étendue, qu'il ne dépasse que rarement. C'est là, peut-être, un des caractères essentiels du groupe ethnique et peut-être le plus significatif. Seules des études comparatives portant sur le même groupe ethnique dans des régions différentes pourraient éclairer ce problème.

LA « MUTATION ETHNIQUE »

La fragilité de l'appartenance au groupe ethnique est apparue à plusieurs reprises. Un Africain peut changer de groupe ethnique et ce phénomène de « *mutation ethnique* » est apparu lié à un certain nombre de situations. L'abandon des techniques originales et caractéristiques d'exploitation de la nature ébranle profondément le sens ethnique. L'exemple des cas individuels va dans le même sens que celui des groupes. Dans certaines conditions religieuses une conversion signifie un changement d'ethnie ; ces modifications, reniement d'une ethnie et adoption d'une autre demeuraient, dans la situation traditionnelle, relativement rares ou exigeaient un processus fort long. La situation nouvelle créée par le développement de la vie urbaine bouleverse ces conditions, et le phénomène de mutation ethnique revêt ainsi une importance actuelle grandissante dans les sociétés soudaniennes.

L'Africain qui abandonne, le plus souvent saisonnièrement ou provisoirement, son village pour tenter l'aventure urbaine, abandonne un milieu humain où la remise en question de l'appartenance ethnique est difficile et l'influence des autres groupes amortie par l'isolement et l'emprise locale. Son arrivée en ville est l'ouverture sur une humanité différente. Les études qui ont traité de ces influences urbaines ont le plus souvent porté sur les grandes agglomérations. Mais, pour un Abidjan et un Dakar, il existe dans toute la masse du continent des dizaines de petites villes qui exercent leur influence sur des effectifs beaucoup plus nombreux. Ce sont le plus souvent de petits centres administratifs dont le noyau « bourgeois » est constitué du groupe de fonctionnaires. Autour des succursales de quelques grandes maisons de commerce et des comptoirs syriens, gravitent quelques dizaines de commerçants africains. Cette petite ville est surtout le siège d'un marché hebdomadaire qui draine dans un rayon d'un ou de deux jours de marche des milliers d'individus. C'est là le fait essentiel, on y vient pour le marché : vendre ou acheter pour dix à cent francs et surtout contempler le spectacle divertissant de la ville, y faire les rencontres les plus utiles sur le plan social et, pour les jeunes, trouver l'occasion d'un travail saisonnier ou définitif. Le marché hebdomadaire, même médiocre sur le plan économique, fait vivre des centaines ou des milliers de manœuvres et tâcherons.

Lorsque le villageois arrive en ville, il n'est pas isolé. Il a toujours l'adresse

d'un parent, d'un camarade, de quelqu'un connu par intermédiaire, qui l'hébergera momentanément, lui fera partager son plat de mil et tentera de lui faire découvrir quelque travail. Il continuera sous diverses formes son existence ethnique. Dans les villes des régions soudaniennes, les divers groupes ethniques se localisent dans des quartiers précis. Ils exercent des activités préférentielles auxquelles les voue leur tradition d'origine. Par exemple les Bella, au Sahel, coupent les épineux pour leurs troupeaux de chèvres et pour le feu de leurs maîtres touareg. Installés dans les villes ils prolongeront cette activité en coupant les taillis des brousses environnantes et en revendant les fagots sur le marché. Ceux dont les affaires ont fructifié passent au stade de la fabrication du charbon de bois. Les Bobo, les Bambara, solidement bâtis et courageux, sont appréciés pour les transports. Même fixé en ville depuis quelque temps, l'Africain conserve des liens étroits avec le village. Il y retournera volontiers, surtout s'il peut étaler les preuves de quelques succès dans sa nouvelle existence. Il épousera une fille de son village ou de sa parenté, recevra le jour du marché ses parents et ses camarades. Ainsi, certaines conditions de la vie urbaine sont favorables à la survivance du sens ethnique.

Cependant, les influences étrangères s'exercent avec plus de force que dans son milieu d'origine. La ville constitue d'abord un complexe ethnique. Les marchés du Delta du Niger, petites villes de 3 000 à 20 000 habitants comme San, Mopti, Baramandougou, Konna, Korienzé, Sofara, ont toutes une dizaine d'ethnies différentes, reflets des liens lointains que leur activité entretient. Cette diversité ethnique a été quelquefois le but d'une politique. Ainsi les indigènes du village de Tongué (1 400 habitants), entre le Bani et le Niger, ont réservé au XIX^e siècle un accueil particulièrement favorable (hospitalité, franchise de corvée et d'impôt) à tout immigrant afin de lancer leur marché nouvellement créé. Actuellement, Bambara, Marka, Peul, Bozo, Maures, Malinké, Haoussa s'y côtoient.

L'appartenance à une de ces ethnies classe l'individu à l'intérieur d'une certaine hiérarchie : certains groupes ont du prestige, d'autres sont méprisés ou craints. Par exemple, au Mali, il est de bon ton de se moquer des Samogo, des Minianka, considérés comme de parfaits « broussards ». Fétichistes, grands buveurs de dolo¹¹, cultivateurs très enracinés, taxés d'ignorance, ils apparaissent à beaucoup comme les plus retardés des hommes. Dogon et Bobo, lorsqu'ils viennent en ville, sont aussi l'objet de plaisanteries. Les jeunes citadins s'amusent en particulier des tresses coquettement ornées de cauris que montrent d'abord avec fierté, puis que tentent de dissimuler les jeunes gens dogon. Cependant, on sait apprécier leurs qualités de gros travailleurs et d'honnêteté. Il n'en est guère de même des Bella que l'on taxe de fourberie. Ainsi tout un lot de préjugés, plus ou moins nuancés d'humour, crée autour des membres d'un groupe ethnique une

11. Alcool de mil.

situation de fait qui peut être défavorable et pénible et dont ils ne prennent conscience qu'à leur arrivée en ville. Par contre, dans chaque ville, certains groupes ethniques particuliers sont respectés : ceux dont l'influence sociale ou religieuse, l'activité économique sont particulièrement vivantes. C'est la raison pour laquelle chaque ville, bien que diverse ethniquement, possède une atmosphère propre que lui confèrent les traditions d'un groupe particulier. Par exemple les villes du Moyen-Niger comme Djenné, San ou Mopti sont des villes marka.

L'immigrant désire souvent et est quelquefois contraint d'accepter cette hiérarchie ; il y a là un risque nouveau de coupure ethnique. Suivons un jeune Bobo arrivant en ville, à Mopti par exemple. Pris en charge d'abord par la colonie bobo qui a une médiocre situation sociale et économique, il effectue des corvées pour un « bourgeois » : commerçant, gros riziculteur habitant en ville, petit fonctionnaire. Celui-ci sait tout l'avantage d'avoir en permanence un jeune manœuvre à sa disposition : invité, le jeune Bobo déroule sa natte dans une case ou dans le couloir de la maison de son protecteur. A la fois locataire et manœuvre à tout faire, convié avec le temps à manger en la compagnie de son employeur, il devient ainsi un véritable « client ». Les liens d'homme à homme si puissants en Afrique se ressoudent ainsi en ville et, par mimétisme, le Bobo prendra peu à peu les habitudes extérieures de son maître. En une multitude d'autres circonstances, il essaie de s'adapter au ton général, par exemple dans toutes les occasions de la vie sociale. A ce propos, le cinéma est certainement le lieu qui exerce l'attraction la plus forte sur les jeunes gens de la ville : on y côtoie les « privilégiés », on y observe leurs gestes et leurs vêtements, on y entend quelques mots de français, on y emprunte les mêmes mythes. La quête des femmes est aussi une des premières préoccupations de l'immigrant. Elle suppose des habitudes bien différentes de celles du village et surtout l'abandon de tout ce qui ferait deviner, sous le vernis superficiel du citadin, le Bobo fraîchement débarqué. L'adoption d'un Islam apparent est le moyen le plus simple pour s'intégrer dans le milieu urbain de Mopti. Le Bobo apprend à faire d'ostensibles prières et se promène longtemps le front taché de terre. Ainsi, peu à peu, vêtu du long boubou des gens des villes, fréquentant s'il le peut, chaque soir ou peu s'en faut, les places à 25 francs au cinéma, réussissant peut-être à acheter 200 ou 300 francs de sucre, d'allumettes et de cigarettes qui lui permettront de devenir « tablier »¹² le Bobo, en quelques mois ou en quelques années, a acquis la dignité de « dioula »¹³ : il est devenu Marka puisque le commerce est affaire de Marka dans la région. Seul le diamou peut rappeler fâcheusement l'ethnie d'origine. Mais on peut toujours en changer, par exemple prendre un nom maraboutique, tel Traoré ou Cissé. On peut aussi prendre le diamou local correspondant à la profession qu'on exerce. C'est ainsi que des forgerons mossi, appelés

12. C'est-à-dire vendeur au détail derrière une table.

13. Ce qui signifie commerçant dans la vallée du Niger.

Kinta ou Zioro à Ouahigouya sont devenus Sama Séckou comme les autres forgerons à Mopti. Il est aussi curieux de constater que, dans les régions de plantation du sud, de telles mutations patronymiques révèlent une crise du sens ethnique chez les immigrants. Les Dogon signalés à Agboville¹⁴ peuvent porter comme nom de clan Diallo, Sy, Sangaré, Coulibaly, Keïta. Les trois premiers diamou sont peul, les deux autres bambara ou malinké.

Ainsi, les groupes ethniques mis en présence dans les villages subissent des altérations profondes. Le rythme de vie imposé par les heures d'ouverture et de fermeture des commerces, des administrations et des chantiers, les activités nouvelles, les centres d'attraction communs, cinéma, foot-ball, prières à la mosquée, fêtes civiles, le rôle des femmes venues en ville vivre de leurs charmes, nombreuses et d'origines variées, l'atmosphère urbaine en général, émoussent profondément le sens ethnique. Cette action sera particulièrement rapide chez les individus appartenant à des groupes méprisés¹⁵. Cependant, dans les petites villes, l'atmosphère caractéristique donnée par une ethnie privilégiée est plus favorable à une « mutation » qu'à l'abandon proprement dit du sens ethnique.

DIVERSITÉ ETHNIQUE ET UNITÉ MALIENNE

La diversité ethnique est-elle une cause de fragilité pour le nouvel État malien ?

Les cadres sociaux dans lesquels l'Africain se situe traditionnellement gardent dans les esprits une grande importance. La préparation des listes de candidats a donné lieu à de subtils dosages entre clans et ethnies. Par exemple en 1960, la municipalité proposée au corps électoral de San répartit les sièges selon l'importance relative des deux clans marka qui, dès l'époque précoloniale, se disputaient la prééminence et dont l'ancienneté se traduit sur le plan de la ville par les deux quartiers centraux bien distincts¹⁶. On a vu certaines formations politiques à base essentiellement ethnique. Ainsi le Rassemblement Démocratique Africain, au pouvoir depuis 1957, avait fondé une section dite l'Union dogonne visant à encadrer les populations du Plateau de Bandiagara. Plus étroitement ethnique, l'Union ségovienne représentait les intérêts des Bambara de Ségou. Maures et Touareg furent conviés à se lier dans l'Association arabo-berbère (qui, à l'origine, n'était pas un parti politique). La période d'incertitude et de transition politiques qui correspondit à l'effacement progressif de l'administration coloniale

14. R. GRIVOT, « Agboville, esquisse d'une cité d'Afrique Noire », *Études éburnéennes*, n° 4.

15. Mépris d'origine ethnique que nous avons signalé ci-dessus ou d'origine sociale, par exemple celui qui atteint les captifs bella ou rimaïbé.

16. Voir Bakari KAMIAN, « Une ville de la République du Soudan, San », *Cahiers d'Outre-Mer*, 1959.

donna lieu à une certaine recrudescence du sens ethnique. Il y eut dans certaines régions une « grande peur » analogue dans ses causes et dans ses manifestations à celle de 1789, mais moins dramatique semble-t-il. On racontait dans le Macina, en 1958, que Maures et Touareg en venaient aux mains et se préparaient à « descendre » sur le Moyen-Niger pour y vider leurs querelles de pâturages avec les Peul. Quelques assassinats furent imputés à des bandes de Bella dans la région de Douenza et expliqués par la désorganisation des pouvoirs. Quelques meurtres dans les villages de la région de Koriéné furent compris comme un signe des temps. Ces rumeurs, diffusées par les milieux défavorables à l'évolution, avaient peu de fondement. Très généralement, la substitution progressive des autorités n'amena pas le chaos que certains annonçaient. Trois ans après l'indépendance, l'unité malienne ne semble pas sérieusement menacée par la diversité ethnique et par les querelles entre les groupes. Mais le développement d'un sentiment national exige plus que l'acceptation d'une autorité de fait. En un mot, y a-t-il un peuple malien ?

Nous croyons que le choix du vocable « Mali » fut heureux. Sénégalais, Soudanais et Guinéens ont des titres égaux à revendiquer le nom de Mali. L'important n'est pas là et le choix du terme Ghana, par des riverains du Golfe de Guinée, apparaîtrait, si on était préoccupé d'exacte localisation géographique, encore plus fantaisiste. L'essentiel est de retrouver une histoire africaine pré-coloniale. Nul épisode n'était plus évocateur que celui de l'Empire du Mali pour les hommes dispersés sur les rives du Niger. Nous avons décrit le prestige détenu par les hommes du Mali ou Mandé, qu'ils soient Mandingues, Malinké ou Marka, le pouvoir d'assimilation ethnique que l'histoire révèle et qui continue de s'exercer de nos jours. Par ailleurs, un grand nombre de groupes différenciés tels les Bambara, Bozo, Dogon, s'ils conservent avec jalousie la particularité ethnique propre à chacun d'eux, revendiquent comme origine le Mali et savent dire avec précision, sinon avec exactitude, les étapes de leurs migrations depuis le bassin du Haut-Niger. A notre avis, la relative perméabilité des groupes ethniques d'une grande partie du Soudan, perméabilité facilitant les « mutations », doit beaucoup au sens d'une appartenance globale des groupes au Mali historique. Il n'est pas insignifiant également que parmi les personnalités politiques deux membres du clan Keïta jouent un rôle de premier plan.

A côté du souvenir historique qui donne au Mali le sens d'une continuité, la solidité organique du parti unique donne à l'État sa structure. Ce parti a toujours été étranger à une quelconque politique ethnique. Il s'est contenté d'utiliser les rivalités traditionnelles entre les groupes et, à l'intérieur de chacun d'eux, les querelles de clans, de castes, de villages, de chefferies. La situation offrait une très riche variété de possibilités. Cependant, cette lutte politique prit en certains cas l'apparence d'une politique ethnique parce qu'elle était menée par des hommes provenant plus particulièrement de certains groupes ethniques. On sait que le

R.D.A. fut le parti des fonctionnaires et des commerçants africains. Dans les pays sahéliens à majorité peul, touareg ou maure, les fonctionnaires se recrutèrent rarement dans les castes supérieures de ces groupes, traditionnellement rétives à la scolarisation. Le postier, l'instituteur, le commis d'administration, s'ils étaient de la région, appartenaient assez souvent à des familles de situation sociale modeste chez lesquelles on avait puisé pour le recrutement scolaire, parce qu'il fallait fournir un certain effectif et qu'on se souciait peu d'envoyer à l'école les fils des grandes familles. Ils appartenaient, le plus souvent, à des groupes ethniques soudaniens, d'origine plus méridionale. Quant aux commerçants, ils se recrutèrent par tradition dans certains groupes ou castes :

- Les Dioula, caste commerçante du groupe malinké à Bamako,
- Les Marka, dans la région du Delta intérieur,
- Les Diawambé, caste commerçante du groupe peul,
- Les Arma ou Chérif, caste du groupe sonraï.

Il est donc arrivé que certains antagonismes à base ethnique et sociale aient renforcé les querelles politiques. Cependant, si l'opposition au R.D.A. fut en certaines circonstances le fait de groupes ethniques, la facilité avec laquelle cette opposition a été réduite suffirait à montrer que le fait fut exceptionnel.

Enfin, l'unité malienne repose sur un certain type de rapports ville-campagne qui ne doit pas être exactement le même qu'à l'époque coloniale. Nous avons décrit l'influence des centres urbains, importants ou secondaires, dans le phénomène de mutation ethnique. Ces centres, gros villages-marchés possédant un petit noyau de fonctionnaires et commerçants, ont été les bases du développement R.D.A. La période 1950-1956 a connu une opposition entre citadins et ruraux, les citadins étant « révolutionnaires » et les ruraux « conservateurs ». Aujourd'hui, cette opposition est abolie, les « campagnes » ayant perdu toute influence politique. Le parti unique s'est efforcé d'affirmer son autorité en multipliant les centres administratifs. De nombreuses subdivisions deviennent des cercles, de nombreux postes ou arrondissements sont créés. Un quadrillage administratif serré couvre le pays afin que les villageois soient mieux pris en main par les représentants du pouvoir public. On retrouve une situation apparemment analogue à celle de la première période coloniale, lorsque les Français créèrent pour surveiller le pays un grand nombre de postes militaires et administratifs, qui furent peu à peu abandonnés. Le réseau dense et hiérarchisé des centres administratifs est la trame de l'unité malienne. Sur le plan ethnique, les perturbations dont les villes sont responsables ne peuvent ainsi que se multiplier. On peut se poser la question dans les termes suivants : les transformations politiques récentes ne tendent-elles pas à substituer les aires d'influence des divers centres urbains aux aires ethniques comme trame de la régionalisation ? Il faut, pour nuancer cette idée, bien marquer que le fait n'est pas absolument nouveau et restera de portée limitée tant que les villes ne posséderont qu'une médiocre insertion économique dans les campagnes.

Par ailleurs, l'influence vraie de la ville peut rester longtemps différente du rôle qu'officiellement et politiquement on veut lui faire jouer : nous avons constaté que le Bobo qui vient à San ou le Dogon qui se fixe à Mopti est initialement plus porté à revendiquer l'ethnie Marka que la citoyenneté malienne.

L'unité malienne puise dans la concordance des trois faits, parti, tradition historique du Mali, réseau dense de centres administratifs à caractère plus ou moins urbain, le plus sûr de sa force¹⁷. Dans cette perspective, quels sont les problèmes ethno-politiques qui demeurent ? Ils peuvent naître de l'absence d'un élément d'unité reconnue. Certains groupes narrent leur histoire en dehors de toute référence au Mali ; c'est le cas des Voltaïques comme les Bobo, d'un groupe paléonigritique comme les Minianka. Chez les Dogon, bien qu'ils revendiquent les liens avec le Mandé ou Mali, l'isolement et un long repli défensif ont développé une conscience très irritable de leur originalité. Il y a donc sur le flanc sud-est de l'axe culturel malien des groupes qui s'affirment différents ou éloignés de la tradition commune. L'attitude préférée de ces groupes est « l'opposition chronique »¹⁸ ; ce sont par tradition des individualistes, ignorant toute organisation politique dépassant l'horizon de leur village ou de ses environs immédiats. Leur pacification de détail, leur malléabilité à l'action administrative furent aussi longues à obtenir que la conquête de leur pays fut rapide. Aux révoltes de 1916 en pays bobo, répondent les insurrections villageoises du pays dogon en 1905 et 1930. Organisés en petites républiques gérontocratiques villageoises, ces Africains répugnaient à un regroupement administratif en canton et la soumission à un chef heurtaient leurs traditions. Ils furent souvent incapables de se mettre d'accord sur le choix d'un des leurs et l'on vit un groupe de villages bobo préférer comme chef de canton un étranger marka plutôt que de rompre l'égalité au sein du groupe ; cette attitude hostile à toute administration fit le succès précoce du R.D.A. dans ces groupes. Mais on a le droit de se demander si ces opposants traditionnels sont de tout repos ; leurs très fortes traditions, leur vie rituelle originale peuvent donner lieu à quelques émotions populaires. Lorsque, en 1960, un chef de poste du pays dogon annexa pour des fins administratives un lieu sacré et mourut rapidement quelques semaines après, les villageois dogon virent là plus qu'une coïncidence et la nouvelle chuchotée fit les délices apeurées de maints villageois.

Le groupe peul ne donne pas à la République malienne les préoccupations qu'il suscite chez les dirigeants guinéens. On verrait volontiers dans l'attitude politique de ce groupe l'exact négatif de celle des Dogon et des Bobo. Tenu en main très solidement par les chefs traditionnels, il fut longtemps une des bases les plus tenaces du parti opposé au R.D.A. Celui-ci recrutait des partisans dans

17. Nous n'abordons pas ici le prestige personnel des dirigeants, qui joue un rôle considérable.

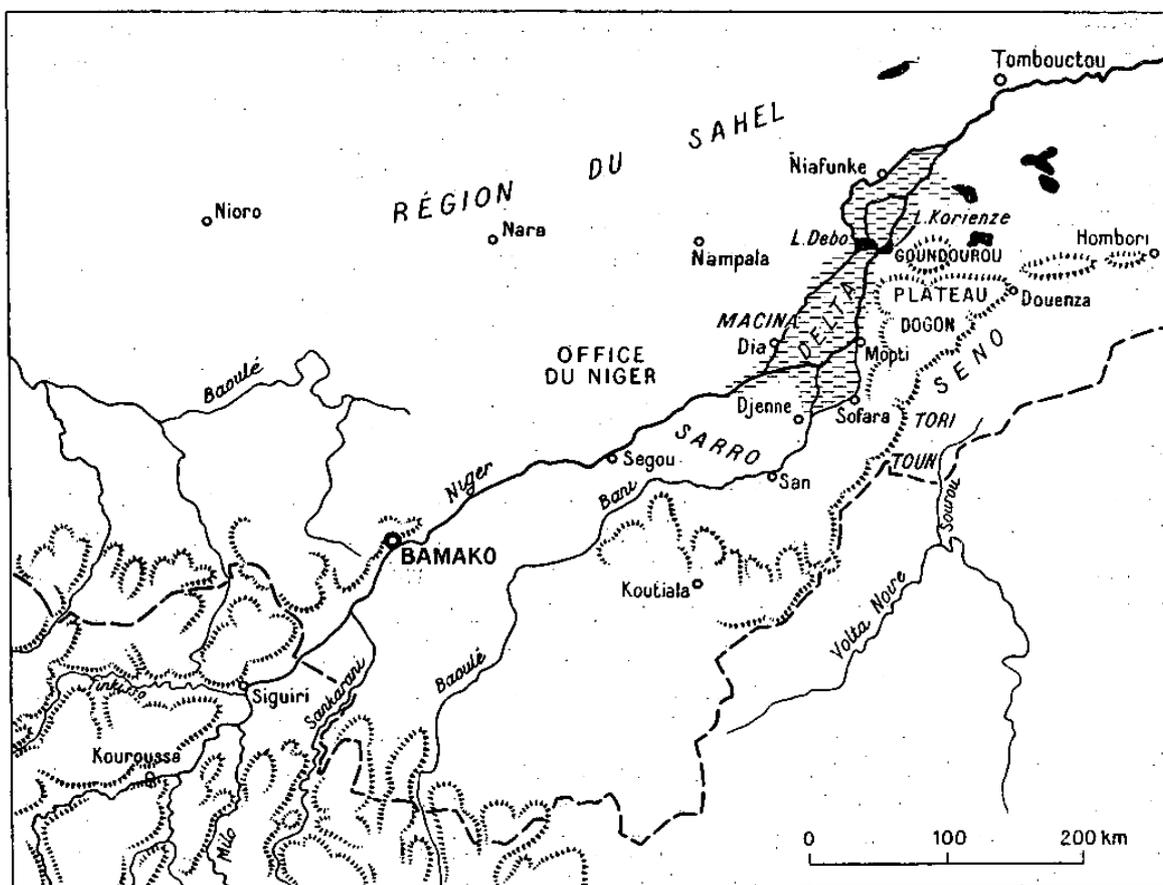
18. On peut rapprocher leur attitude de celle des groupes berbères au Maroc. Ils sont à la fois très traditionnels et, dans leur conception de la vie sociale, très égalitaires.

certaines castes du groupe, chez les cultivateurs Rimaïbé, chez les commerçants Diawambé, dans certains milieux traditionnels et aristocratiques, telles les familles des anciens d'Ardo¹⁹, dépouillés par Cheikou Ahmadou ou par l'administration coloniale de leur autorité au profit de chefs maraboutiques. Mais le groupe peul restait en majorité réceptif aux consignes politiques des chefs. Lorsque ceux-ci rallièrent le parti majoritaire, le problème politique du groupe fut du même coup réglé. Les réformes démocratiques et égalitaires qui peuvent être prises par le gouvernement malien ne devraient pas susciter de très forte opposition car, économiquement, rien ne subsiste de l'organisation sociale traditionnelle qui faisait vivre les Peul du travail de leurs captifs. Seules les atteintes aux traditions pastorales, aux ordres hiérarchiques d'utilisation des pâturages, pourraient éveiller une certaine opposition. Mais cet ordre traditionnel, débarrassé des péages indus que certains prélevaient, permet, sinon une utilisation rationnelle, du moins une certaine discipline qu'il serait dangereux économiquement de bouleverser.

Aux limites du Sahel, la situation politique serait sinon préoccupante, du moins délicate si le gouvernement malien était imprudent. Les nomades, Maures et Touareg, sont étrangers à toute référence historique mandingue. Par contre, leur propre cycle d'épopée est illustré des luttes contre les Soudaniens, Sonraï, Peul, et ils demeurent fixés psychologiquement sur les souvenirs brillants de leur histoire précoloniale. Ils sont économiquement atteints par l'émancipation progressive de leurs captifs Bella et par la rivalité qui les oppose aux Sonraï pour la possession des terres cultivables de la Boucle du Niger. Sans dramatiser les conséquences de ces derniers faits, le problème bella est beaucoup plus grave pour l'ordre économique touareg encore traditionnel que le problème rimaïbé, qui a perdu sa signification économique dans le groupe peul. Par ailleurs, la pression démographique chez les sédentaires sonraï et le développement de leurs besoins les engagent à cultiver davantage dans les plaines inondées du Niger. Ils se heurtent là à l'exploitation pastorale du Bourgou par les Touareg ou les Peul.

Les Sonraï ont une situation vraiment originale au Mali. Étrangers à la tradition mandingue, leur pente historique les tourne vers le sud, vers les Djerma de la République du Niger. Les Sonraï maliens sont dans une situation excentrique par rapport à leur aire historique et culturelle. Ils sont séparés de l'axe malien par la Boucle du Niger, lacune géographique, économique et historique que les nomades n'ont jamais bien organisée ni occupée et qui fut une marche disputée entre les gens d'amont, Mandingue, Bambara, Peul, et les gens d'aval, Sonraï. Cependant, le R.D.A. fut très tôt solidement implanté dans le pays du Gao. Il constitue bien ici le seul liant national. Le fait que les Sonraï sont étrangers à toute tradition mandingue deviendrait inquiétant s'il était fait choix d'une langue malienne. Partout ailleurs, une langue mandingue aussi facile et précise que le bambara

19. Les Ardo étaient les chefs traditionnels pré-islamiques des tribus peul.



Noms géographiques cités dans le texte.

serait facilement adoptée ; elle est pour les Malinké, Marka, Somono et Bozo du Niger, Sarakolé de Nioro la langue véhiculaire. Parmi les Bobo de langue voltaïque, le bambara est largement répandu. Il en est de même chez les Minianka et dans maints groupes peul, mis à part ceux du Macina. Reste le bloc linguistique sonraï, dont la langue est véhiculaire pour le Mali oriental comme elle l'est dans la plus grande partie de la République du Niger. Effort d'enseignement multilingue comme en Guinée, bilinguisme bambara-sonraï, ou survivance du français comme langue officielle, telles sont les perspectives que devront examiner les hommes politiques du Mali à plus ou moins brève échéance.

CONCLUSION

Les observations faites au Mali dans les limites géographiques qui ont été précisées dès le début, confirment la richesse, la variété, la complexité du contenu ethnique et soulignent, s'il en était encore besoin, qu'une définition de portée

générale n'est pas concevable. Région privilégiée, les rives du Niger offrent des bases variées à cette définition pour chacun des groupes. Mais l'Africain de ces régions ne comprend pas l'appartenance à une ethnie comme une donnée naturelle qu'il est obligé de subir au même titre que sa taille ou la couleur plus ou moins foncée de sa peau. Il peut remettre en question cette ethnie et la « mutation » ethnique apparaît dans ces régions comme un fait sociologique de première importance.